

Interpellation à la municipalité – Séance de Conseil Communal du 5 septembre 2024

Un certain nombre de personnes à Aigle vivent dans une grande précarité, parfois de manière très soudaine, suite au décès d'un proche, un divorce, un licenciement, la perte d'un logement, une maladie, un accident ou les effets du vieillissement engendrant une perte d'autonomie. Il existe une variété de prestations sociales étatiques ou caritatives, mais elles sont insuffisamment connues et accessibles pour une part importante des personnes dans le besoin. Les recherches menées dans divers cantons montrent que 26 à 30% des ayant droits n'ont pas accès aux prestations qui leur sont destinées. Les conséquences peuvent être graves : selon Pro Familia, une majorité des ménages a déjà renoncé à un traitement médical. Dans le canton de Vaud, dans 81% des situations suivies par le Centre Social Protestant, un travail d'information et d'accompagnement est nécessaire pour que les personnes obtiennent les prestations qui leur sont dues.

Des assises intercantionales ont eu lieu en 2023 concernant le manque d'accessibilité des prestations sociales. Les initiatives se multiplient. La Ville de Lausanne a mis sur pied deux projets : appui social dans les quartiers et campagne d'information. A Vevey, une permanence-accueil « Riviera pour vous » offre une information de base pour aider toute personne à s'informer, s'orienter et s'adresser aux services pertinents. et oser solliciter les prestations auxquelles elle a droit.

Le retour des services communaux dans le nouvel Hôtel de Ville représente une opportunité de se pencher sur cette problématique :

- La notion de « guichet unique » avait été abordée, pour aider à s'orienter dans la complexité des prestations et des institutions concernées. L'office de l'ARASAP a d'emblée une connotation d'aide sociale, ce qui freine un certain nombre de personnes dans le besoin par méconnaissance, par honte face aux jugements ou par volonté d'autonomie. Un partenariat avec les autres communes du Chablais, ou avec l'ARASAP, dont le bureau est à proximité de l'Hôtel de Ville, ont-ils été envisagés ?
- D'autres mesures sont-elles prévues, telles que des campagnes d'information ou un « café social », pour permettre un accès aux informations pour les personnes qui n'osent pas s'adresser directement aux services sociaux ou ont peur de la stigmatisation, et afin de prévenir la dégradation des situations, par des mesures simples et accessibles (par exemple pour éviter l'endettement, aider à remplir les feuilles d'impôts, etc) ?
- Des formations, sensibilisations ou accompagnements sont-ils envisagés pour les fonctionnaires concernés, pour les aider à accueillir des personnes dans des situations de stress (précarité, honte, traumatismes...) ? Ou pour faciliter la communication (interculturalité, alophonie, dyslexie, difficultés scolaires ...) ? Est-il prévu entre autres de former à l'utilisation du langage FALC (français facile à lire et à comprendre) ?

Pour plus d'informations :

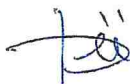
https://www.hetsl.ch/fileadmin/user_upload/actualites/Art_12-13_SUISSE_Precarite.pdf

<https://rivierapourvous.ch>

<https://www.lausanne.ch/officiel/administration/sport-et-cohesion-sociale/social/a-propos/projets/projets-contre-le-non-recours.html>

https://www.contre-la-pauvrete.ch/fileadmin/kundendaten/Publikation_COVID_SHP_DEF.pdf

Mito Dini



Marco Allenbach

